

# LE DVT

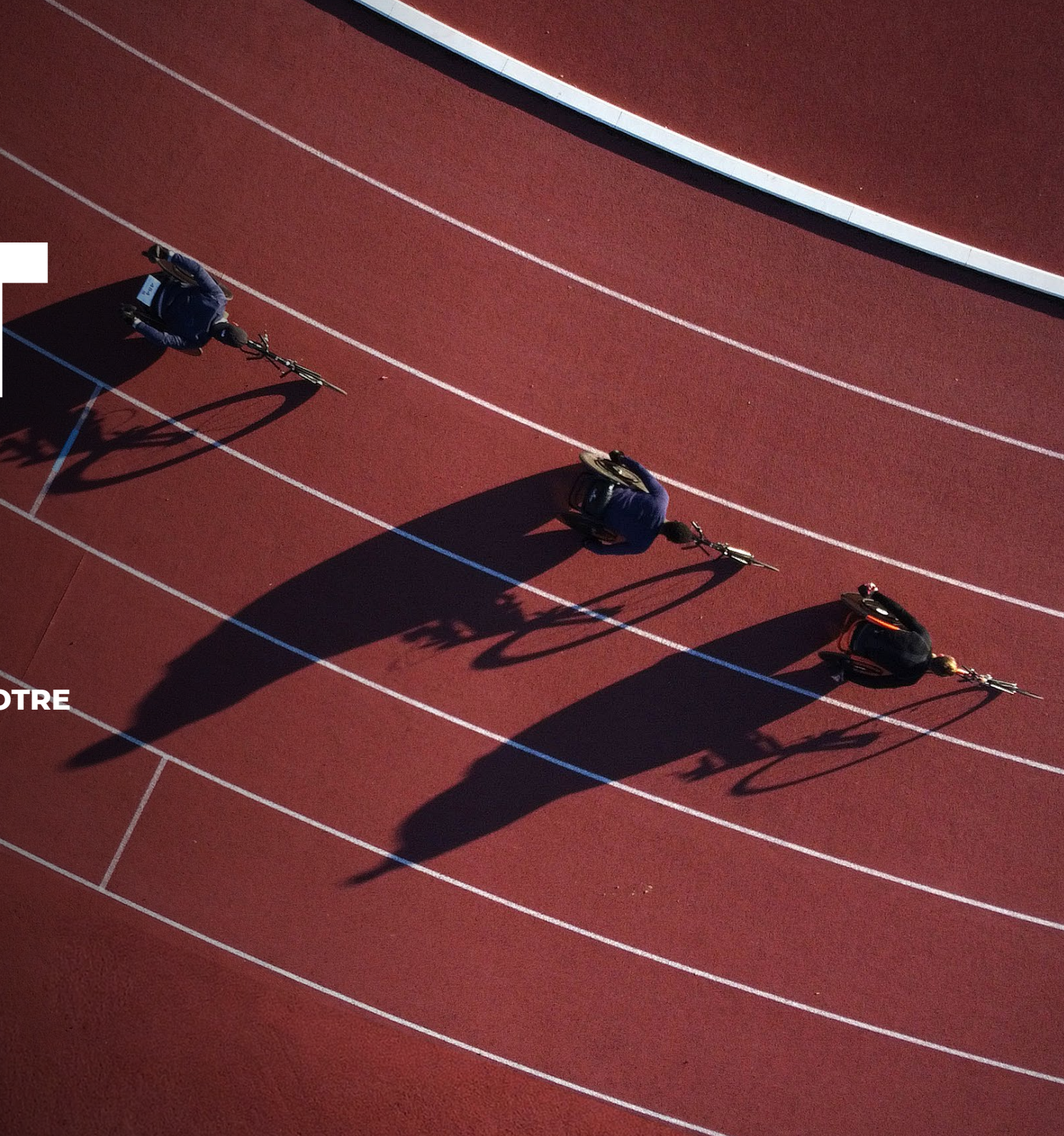
DISPOSITIF DE VALORISATION  
TERRITORIALE

# POUR LES CLUBS

PASSEZ À L'ACTION POUR VOTRE  
DEMANDE DE SUBVENTION

FÉVRIER 2022

Handi  
Sport   
FÉDÉRATION FRANÇAISE



# LE DVT

DISPOSITIF DE VALORISATION  
TERRITORIALE

# POUR LES CLUBS

**PASSEZ À L'ACTION POUR VOTRE  
DEMANDE DE SUBVENTION**

FÉVRIER 2022



## **Passez à l'action pour votre demande de subvention 2022 !**

La Fédération Française Handisport souhaite valoriser les actions locales et favoriser le développement du projet sportif fédéral au travers du dispositif de valorisation territoriale (DVT) soutenu par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

**Vos actions présentées doivent être en  
cohérence avec votre projet associatif  
et votre feuille de route. Leur analyse  
déterminera le montant de votre subvention.**



Retrouvez le Dispositif de Valorisation Territoriale  
sur le site fédéral : [dvt.handisport.org](https://dvt.handisport.org)

# Sommaire

## PRÉSENTATION

Objectif du DVT : simplifier vos démarches .....	<b>04</b>
Rôles des acteurs du DVT .....	<b>05</b>
ANS & projets sportifs fédéraux .....	<b>06</b>
Les moyens financiers alloués au DVT .....	<b>07</b>
Principes de financement .....	<b>08</b>
Prérequis et critères d'évaluation .....	<b>09</b>

## VOS ACTIONS

Nos conseils .....	<b>10</b>
Développement de la pratique Sport pour tous .....	<b>11</b>
Promotion du Sport Santé .....	<b>15</b>
Accession au sport de haut niveau .....	<b>16</b>

## EN SAVOIR PLUS

Clubs : votre campagne DVT 2022 .....	<b>17</b>
Pour bien démarrer .....	<b>18</b>
Mon parcours sur le Compte Asso .....	<b>19</b>
Dépôt des Comptes-rendus financiers de vos actions .....	<b>20</b>
Ma demande 2022 sur le Compte Asso .....	<b>21</b>
Vos messages / Codes de subvention .....	<b>22</b>
Les guides du Compte Asso .....	<b>23</b>
ANS, emploi & professionnalisation .....	<b>24</b>
La commission nationale d'évaluation .....	<b>25</b>
Besoin d'aide ? .....	<b>26</b>



**Réalisation :** Commission nationale DVT  
& Service communication FF.Handisport,  
Février 2022

**Crédits photos :** G.Picout, D.Echelard

# Objectif du DVT : simplifier vos démarches

Le DVT est un outil de dialogue et d'accompagnement financier de vos actions.

## OBJECTIFS



### **Regrouper**

simplifier vos démarches en regroupant vos demandes



### **Garantir**

le financement aux structures éligibles



### **Valoriser**

vos actions issues de votre feuille de route

# Rôle des acteurs du DVT

Une **commission nationale** étudie l'ensemble des dossiers et propose un montant d'aide à l'ANS.

Votre comité départemental vous accompagnera dans votre démarche.

## COMITÉ RÉGIONAL

PORTE D'ENTRÉE DU DISPOSITIF

### Projet sportif régional

Accompagnement CDH  
Analyse CDH

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL

RELAIS LOCAL

### Projet de développement

Accompagnement et analyse des demandes des clubs

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

## CLUBS

ACTEURS DE TERRAIN

### Projet associatif

La FFH auprès des sportifs et sportives en devenir  
1 à 3 action(s) proposée(s)

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

# ANS & projets sportifs fédéraux

En 2023 l'enveloppe budgétaire allouée par l'Agence Nationale du Sport au Dispositif de Valorisation Territoriale sera en partie conditionnée par le respect des objectifs et critères suivants, fixés par l'Agence pour 2022 :

- **Décliner les projets sportifs fédéraux** dans les ligues, comités et clubs
- **Augmenter le nombre de licences**
- **Répartir les montants alloués**, objectifs :  
50 % Comités et ligues / 50 % Clubs en 2024
- **Lisser les hétérogénéités régionales** : ratio €/ Licences
- **Veiller à la transparence** des critères d'évaluation
- **Répondre aux grandes priorités** : accession au sport de haut niveau, développement des pratique, promotion du sport santé, éthique & citoyenneté
- **Encourager les pratiques féminines**
- Référencer les clubs & comités bénéficiant d'une aide ANS dans le **HandiGuide des Sports**



# Les moyens financiers alloués au DVT

**Repères : 1,93** millions d'euros distribués en 2020 / **2,24** millions d'euros distribués en 2021



Des moyens fédéraux,  
financiers, techniques  
et humains

Des crédits alloués  
en gestion par l'Agence  
Nationale du Sport

**Païement de la part  
ANS en septembre**

**ATTRIBUTIONS 2021**  
54 % COMITÉS  
46 % CLUBS



**OBJECTIF POUR 2022**  
53 % COMITÉS  
47 % CLUBS



**OBJECTIF FIXÉ PAR  
L'ANS POUR 2024**  
50 % COMITÉS  
50 % CLUBS

# Principes de financement



**Sur la base de votre projet associatif et de votre feuille de route, vous proposerez un maximum de 3 actions via le Compte Asso :**

**[lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)**

Votre demande sera étudiée dans un premier temps par votre comité départemental (ou régional si absence de CDH) puis par la commission nationale.

**Les séjours sportifs** ne sont pas pris en considération dans le cadre du DVT et continuent de fonctionner en appel à projet ANCV : **[handisport.org/appele-a-projets](https://handisport.org/appele-a-projets)**

**L'acquisition de matériel sportif** n'est pas prise en charge dans le cadre du DVT. Pour le matériel "lourd" (demande supérieure à 10000 €), pensez à mobiliser l'enveloppe ANS Équipement.

## À SAVOIR

Les règles ci-dessous sont fixées par l'ANS :

- Les associations affiliées à plusieurs fédérations peuvent effectuer autant de demandes que d'affiliations sur leur Compte Asso. Une même action ne peut pas être présentée au titre de deux fédérations.
- Le seuil minimum de subvention reste à 1500€ par structure, réduit à 1000€ en cas de siège social en ZRR, contrat de ruralité ou bassin de vie comptant au moins 50% de sa population en ZRR.



# Prérequis & critères d'évaluation

## Les prérequis

Nous avons identifié des éléments indispensables pour un club handisport. Ceux-ci constituent les prérequis à la participation au dispositif de valorisation territoriale :

- Avoir réalisé ses comptes rendus financiers 2021 (un par action financée)
- Déposer sa demande 2022 dans les délais sur Le Compte Asso
- Écrire un projet sportif (ou projet associatif) : diagnostic forces faiblesses, objectifs à court, moyen ou long terme, ressources, plan d'actions, critères d'évaluation
- Être affilié au cours des saisons 2020-2021 et 2021-2022, ou uniquement pour la saison 2021-2022 pour les clubs d'Outre-Mer
- Sur l'extranet, mettre à jour le profil de votre club : lieu(x) de pratique et liste des sports proposés
- Organiser ou co-organiser un événement ou une action par saison de niveau départemental visant au recrutement de nouveaux sportifs et la déclarer sur le calendrier fédéral (extranet).

## Critères d'évaluation

- Respect des prérequis
- Évolution du nombre de licenciés
- Ratio € / licences
- Régularité de la pratique et pérennité des actions présentées
- Cohérence de vos actions au regard de votre projet et de votre feuille de route
- Analyse de vos actions par votre CDH
- Valorisation des clubs labellisés

### 3 actions maximum

Vous pouvez présenter 1 à 3 actions au total parmi les 3 thématiques présentées : développement des pratiques "sport pour tous", Sport Santé, Accession au sport de haut niveau.

# VOS ACTIONS

# NOS CONSEILS

La commission d'évaluation vous invite à prendre en compte ces conseils afin d'optimiser le montant de vos subventions et de gagner du temps dans l'élaboration de votre dossier.

## # 01

Mettez à jour vos informations sur "Où pratiquer ?" et dans le Handiguide des Sports (voir page 18).

## # 02

Effectuez votre compte rendu financier 2021 avant votre demande 2022.

## # 03

Déposez 1 à 3 actions sur le Compte Asso et respectez les actions éligibles de votre feuille de route.

## # 04

Privilégiez des actions cycliques ou pérennes.

## # 05

Choisissez des actions qui engagent des couts importants.

## # 06

Présentez uniquement des actions que vous organisez et que vous supportez financièrement.

## # 07

Soyez précis dans vos descriptifs d'action.

## # 08

Fixez-vous des objectifs facilement évaluables :  
*nombre de...*

## # 09

Le montant demandé par action ne doit pas dépasser 80% du total des charges.

## # 10

Déclarez vos actions dans le calendrier fédéral des événements sportifs via l'extranet.

# VOS ACTIONS

## Développement de la pratique SPORT POUR TOUS



### Animation d'une École Multisport Jeunes

- 1 séance hebdomadaire dédiée au public U20
- Minimum 4 pratiquants réguliers U20
- Plusieurs sports proposés dans l'année
- Chercher à atteindre les critères d'éligibilité du label Club Ecole



NOUVEAUTÉ 2022

### Animation d'une Section Jeunes

- 1 séance hebdomadaire dédiée au public U20
- Minimum 3 pratiquants réguliers U20
- Unidisciplinaire
- Chercher à atteindre les critères d'éligibilité du label Club Avenir



### Actions sportives avec les partenaires externes

- Contribuer au développement du nombre de pratiquants et licenciés par des actions menées avec des associations de PSH, prothésistes, fédérations scolaires, clubs et comités départementaux homologues...



## Cycles et créneaux réguliers de pratique

- Initiation et/ou perfectionnement
- Nombre de créneaux hebdomadaires ou annualisés
- Initiation : a minima 1 créneau hebdomadaire
- Perfectionnement : a minima 2 créneaux hebdomadaires



### NOUVEAUTÉ 2022

## Actions sportives de développement du sport féminin

- Initiatives locales contribuant à la progression du nombre de pratiquantes et de licenciées

## DISPOSITIFS FÉDÉRAUX MULTIDISCIPLINAIRES



### Grand Handicap PEP'S

- Développement des activités physiques adaptées au sein des établissements spécialisés accueillant des jeunes ou adultes présentant un handicap moteur

[En savoir plus](#)



### Sports de Nature HIGH FIVE

- Développement des sports de nature : à minima un cycle "Évolution" de 4 séances ou plus

[En savoir plus](#)

## DISPOSITIFS FÉDÉRAUX UNIDISCIPLINAIRES DE LOISIRS



### Natation, Journées "Pass à l'Eau"

- Demi-journée d'animation natation avec mise en place d'ateliers, parcours, épreuves menant au passage des diplômes ENF : Sauv'nage / Pass'sport de l'eau / Pass' compétition

[En savoir plus](#)



NOUVEAUTÉ 2022

### Challenge Force et Endurance Handi-valide

- Challenge handi-valide par équipe constitué d'une épreuve de force et d'une épreuve d'endurance de développé couché par équipe

[En savoir plus](#)



### Basket 3x3

- Tournoi respectant le règlement sportif éditée par la commission sportive

### HandiKids tennis de table

- Demi-journée d'animation sportive avec mise en place des ateliers HandiKids et certification par le passage des tests HandiKids

[En savoir plus](#)

# VOS ACTIONS

## Promotion du SPORT SANTÉ

### Encadrement d'un programme **Handi'form**

Le programme Handi'Form est dédié aux **personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel** souhaitant (re)devenir un peu plus actif.

- **Prérequis : avoir suivi la formation HSS module 1**
- Durée du programme : 12 semaines
- Deux séances hebdomadaires : une collective encadrée et une en autonomie préparée par l'encadrant sportif
- Programme réalisé à partir d'une évaluation du capital santé : tests + questionnaires
- Progression des participants au cours du programme sur les différentes capacités physiques

[En savoir plus](#)



### Encadrement d'un programme **Handi'mouv**

Le programme Handi'Mouv s'adresse au **public des centres** souhaitant retrouver un peu de dynamisme, de rencontres et d'échanges autour de l'activité physique. C'est avant tout l'aspect préventif qui est mis en avant.

- **Prérequis : avoir suivi la formation HSS module 1**
- Durée du programme : 12 semaines
- Deux séances collectives encadrées hebdomadaires
- Programme réalisé à partir d'une évaluation du capital santé : tests + questionnaires
- Progression des participants au cours du programme sur les différentes capacités physiques

[En savoir plus](#)

# VOS ACTIONS

## Accession au SPORT DE HAUT NIVEAU

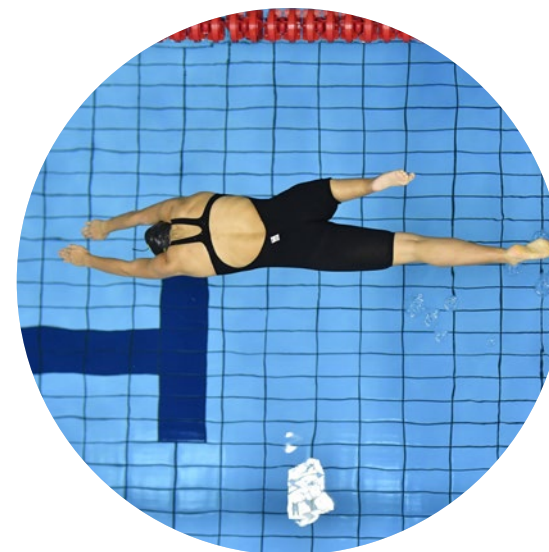
### Accompagnement des sportifs vers les stages et compétitions régionales et nationales

- À minima, accompagnement des sportifs du club lors d'un championnat régional ou national
- Avec mobilisation d'un technicien du club
- Optionnel : proposition de sportifs au "Stage Jeunes à Potentiel" régional (JAP).

### Préparation de sportifs de haut niveau aux compétitions de référence

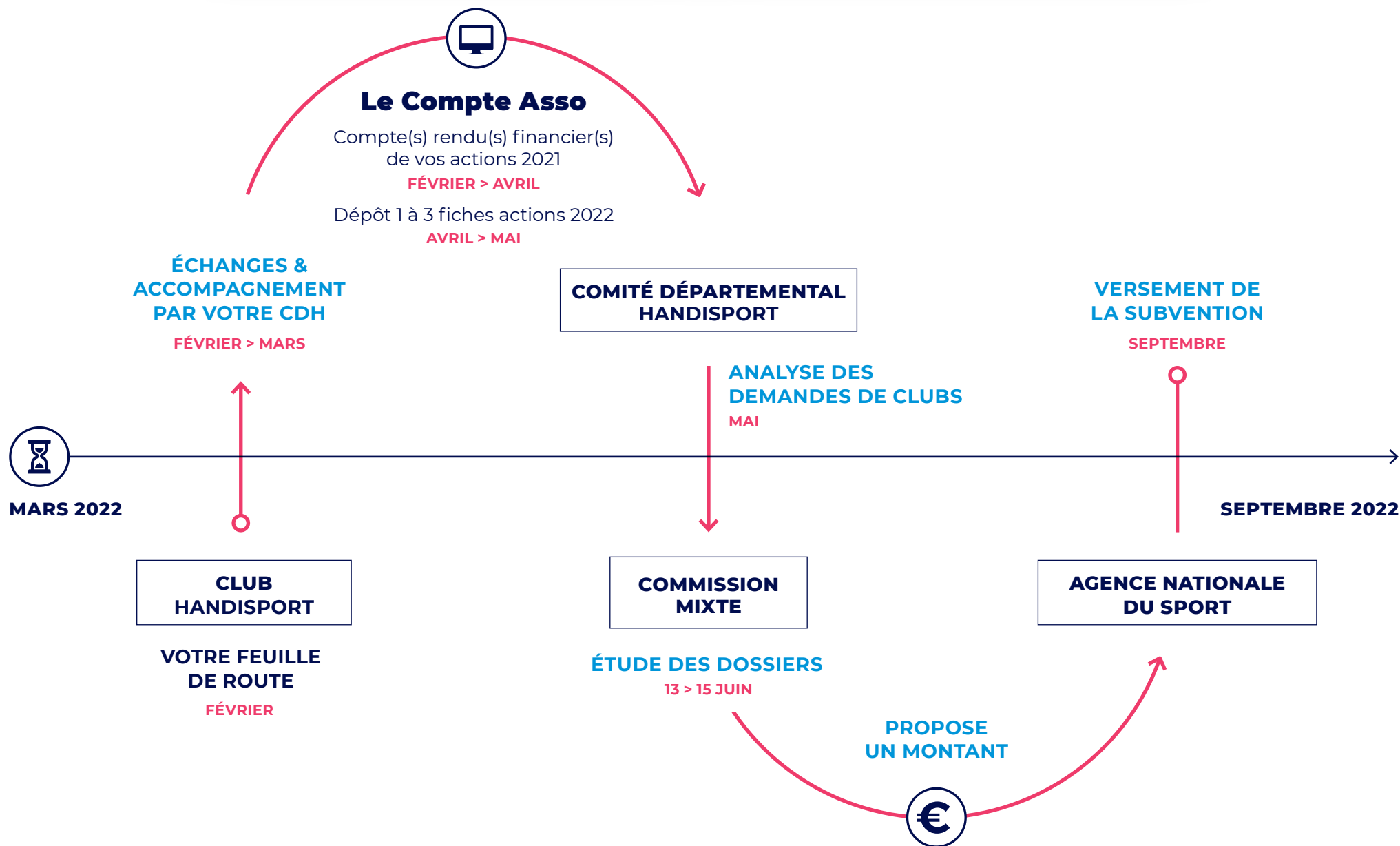
- Être un club labellisé "Club accès haut- niveau" en 2021
- Voir cahier des charges de la labellisation

**En savoir plus**





# Clubs : votre campagne DVT 2022



# Pour bien démarrer

Avant d'entamer vos démarches, mettez à jour vos données sur ces deux sites :

## 1. Annuaire des Clubs Handisport

Les informations que vous avez indiquées sur [licences.handisport.org](https://licences.handisport.org) au moment de votre affiliation apparaissent en temps réel dans l'annuaire des structures handisport « Où Pratiquer ? » [annuaire.handisport.org](https://annuaire.handisport.org)

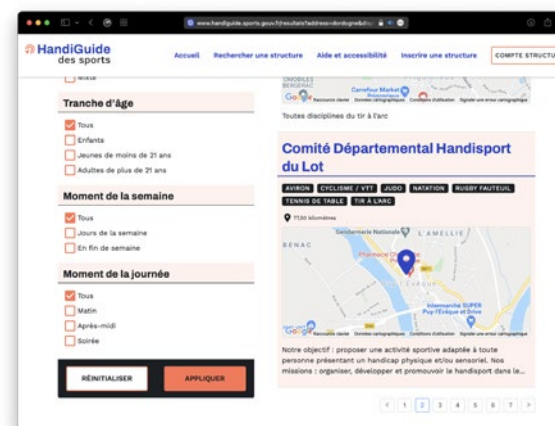
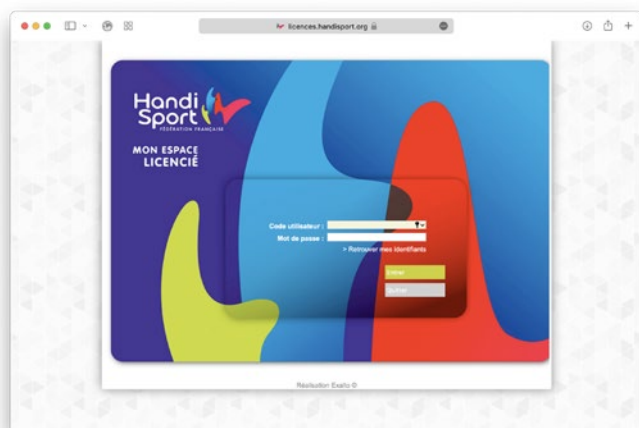
Pensez à mettre à jour la liste des sports que vous proposez.

## 2. HandiGuide des sports

Le HandiGuide des sports, créé en 2006 à l'initiative du Ministère des Sports, est un annuaire interactif des structures sportives accueillant des pratiquants en situation de handicap.

### **Vous avez reçu une aide ANS en 2021 ?**

Vous devez référencer votre structure dans le HandiGuide des Sports : [handiguide.sports.gouv.fr](https://handiguide.sports.gouv.fr)

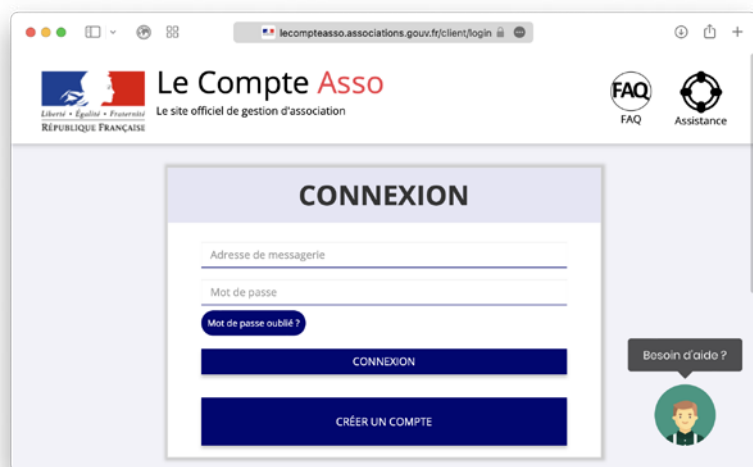


# Mon parcours sur le Compte Asso

**Le Compte Asso est disponible toute l'année pour la mise à jour de vos documents administratifs**

Indispensable pour votre demande de subvention, vérifiez les informations concernant votre structure :  
RIB, adresse mail, adresse postale.

[lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)



## Pièces à transmettre

- Bilan financier 2021
- Le budget prévisionnel 2022
- Votre projet associatif
- Le RIB de votre structure
- Votre rapport d'activité 2021

## Comptes-rendus financiers 2021

**Si vous avez bénéficié d'une subvention en 2021, vous devez compléter le compte-rendu financier de chaque action 2021 avant le dépôt de votre demande de subvention 2022.**

# Dépôt des Comptes-rendus financiers de vos actions 2021

Vous devez effectuer l'évaluation de vos actions 2021 en déposant le ou les compte(s) rendu(s) financier(s) sur le Compte Asso avant d'effectuer votre demande 2022.

**Avec les mêmes identifiants qu'en 2021, connectez-vous sur :**  
[lecompteasso.associations.gouv.fr](http://lecompteasso.associations.gouv.fr)

**ÉTAPE 1 /** Allez sur **Suivi des démarches / Voir les comptes rendus financiers** / sélectionnez **Exercice 2021**.

Vous arriverez sur votre dossier de subvention 2021 : **“Compte rendu financier 2021”**.

**IMPORTANT !** Concernant les actions 2020 reportées en 2021 : sélectionner l'exercice 2020 pour établir votre Compte Rendu financier.

**ÉTAPE 2 /** Saisissez votre compte rendu financier

**ATTENTION !** Dans la partie “Bilan financier” l'aide ANS perçue par action ne doit pas dépasser 80 % du total des charges de l'action (100 % pour les actions du Plan de Relance).

**ÉTAPE 3 /** Téléchargez le Cerfa récapitulatif de votre compte rendu **avant de transmettre votre dossier**.

**À SAVOIR :** Ce document vous sera utile pour votre demande 2022, vous pourrez à tout moment le retrouver dans votre espace personnel, rubrique “Compte-rendu financier 2021”.

**ÉTAPE 4 /** **N'oubliez pas de cliquer sur “Transmettre”** pour soumettre votre dossier au service instructeur.

1 2 3  
1. Connexion 2. Informations 3. Attestations et transmission

**ATTESTATION**

Je soussigné(e), WILLART Justine représentant(e) légal(e) de l'association COMITÉ RÉGIONAL HANDISPORT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ déclare:

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association;
- exactes et sincères les informations du présent compte-rendu.

Fait le 09/02/2022

A =

# Ma demande 2022 sur le Compte Asso

Vous serez informés de la date d'ouverture des dépôts de demandes 2022 ultérieurement

**Avec les mêmes identifiants qu'en 2021, connectez-vous sur :**  
[lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)

## SAISISSEZ VOTRE DEMANDE 2022

- Munissez-vous du CERFA de votre compte rendu financier 2021 obtenu via le Compte Asso
- Choisir la subvention "Projet sportif fédéral" et indiquez le code de subvention de votre région (voir page suivante)

### Si vous avez reçu une aide ANS au titre du DVT en 2021 :

- Cochez la case "Oui" à la ligne "Subvention obtenue pour le même dispositif l'an passé"
- Joignez le CERFA de votre "Compte rendu financier 2021" ainsi que les pièces justificatives (budget prévisionnel 2022...)

### Saisissez jusqu'à 3 actions pour 2022 :

Lors de la saisie de vos actions, veuillez prêter attention aux points suivants :

- Saisir dans un seul dossier la description de vos actions
- Choisir une modalité du dispositif éligible pour un club à chaque action
- Le montant demandé par action ne doit pas dépasser 80% du coût total de votre action

### N'oubliez pas de cliquer sur "Transmettre" !

à l'étape "Attestations et soumission" après avoir coché les cases nécessaires.



**POUR CONSULTER LES MESSAGES DU SERVICE INSTRUCTEUR**, cliquez sur le fil d'activité en page d'accueil pour les faire apparaître (voir page suivante).

# Consultez vos messages !

Pour consulter les messages du service instructeur, **cliquez sur le fil d'activité en page d'accueil** pour les faire apparaître.

The screenshot displays a web interface for a grant application. At the top, it shows 'Demande de subvention N° 21-086864' and 'Subvention désactivée'. Below this, there is a table with details about the applicant (ASMF ASSOCIATION HANDISPORT DE PARIS) and the status of the application (complet). A section titled 'Suivi de l'instruction de la demande' shows the 'Service instructeur' as FFH-IDF and the 'Etat' as 'Payé, en attente des comptes-rendus financiers'. The main part of the interface is the 'Fil d'activité' (activity log), which lists several entries with dates and times, describing the progression of the application (e.g., 'Modification état dossier - Le dossier a été transmis au service instructeur'). At the bottom, there is a 'Messagerie avec le service instructeur' section with a text input field and a 'Besoin d'aide ?' button.

# Rappel des codes de subvention

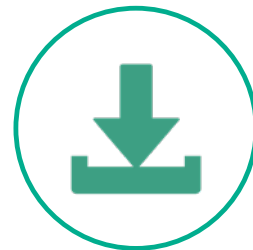
Indiquez le code de subvention attribué à votre région sur le Compte Asso

- 2056 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
- 2057 BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
- 2058 BRETAGNE
- 2059 CENTRE VAL-DE-LOIRE
- 2060 GRAND-EST
- 2061 HAUTS DE FRANCE
- 2062 ÎLE-DE-FRANCE
- 2063 NORMANDIE
- 2064 NOUVELLE-AQUITAINE
- 2065 OCCITANIE
- 2066 PAYS DE LA LOIRE
- 2067 PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
- 2068 GUADELOUPE
- 2069 MARTINIQUE
- 2070 GUYANE
- 2071 LA RÉUNION
- 2072 MAYOTTE

# Les guides du Compte Asso

Ces guides ont été réalisés pour vous accompagner dans vos démarches.

**Vous pouvez les télécharger ci-dessous.**



**GUIDE / Compléter la partie administrative**

**GUIDE / Déposer un compte-rendu financier**

**GUIDE / Faire une demande Projet Sportif Fédéral**

# ANS, emploi & professionnalisation

La professionnalisation du mouvement associatif est un enjeu majeur pour garantir la mise en œuvre de vos projets et de vos actions.



La fédération vous accompagne et vous encourage à solliciter les aides financières mises à disposition par l'ANS ainsi que par vos collectivités.

En 2022, l'ANS consacre 60 millions d'euros à l'emploi et à l'apprentissage. Vos référents emploi de vos DRAJES pourront vous orienter utilement afin de mobiliser les différents dispositifs.

Chaque financement doit faire l'objet d'une évaluation et d'un compte rendu financier en fin de convention et avant tout renouvellement éventuel.

**REPÈRES :** 19 nouveaux postes ESQ Parasport-Handisport ont été créés en 2021. Sur les 61 postes ESQ Parasport-Handisport préexistants en 2020, 13 sont à évaluer et renouveler en 2022.

## Les principaux dispositifs d'aide à l'emploi mobilisables

*Sous réserve des nouvelles orientations ANS 2022*

### 1 jeune, 1 solution

- Moins de 30 ans à la signature du contrat
- Plafond annuel 10 000 €
- Aide ponctuelle, sous réserve d'évolution du dispositif en 2022

### Emplois ANS

- Durée 3 ans, renouvelable
- Plafond annuel 12 000 €
- Renouvellement selon orientation régionale (DRAJES)

### Emplois Sportifs Qualifiés — ESQ

- Réservés aux comités
- Renouvellement sur 3 ans
- 17 600 € annuels, y compris en dernière année de convention

**NOUVEAU :** En 2022, les comités régionaux devront formuler un avis sur les demandes d'aides à l'emploi de leur territoire via Osiris.



# La commission nationale d'évaluation

La commission étudie l'ensemble des dossiers et propose un montant d'aide à l'ANS.

## PRÉSIDENTE



**Président de la commission**  
Habd-Eddine SEBIANE



**Présidente de la Fédération \***  
Guislaine WESTELYNCK

\* Par déontologie, les membres de la commission ne doivent pas être titulaires d'un mandat électif au comité directeur fédéral, seule la présidente de la FFH est membre de droit.

\*\* Les référents régionaux ne prennent pas part au vote

## REPRÉSENTANTS • TERRITOIRES



**Représentant d'un comité régional \***  
Laurent THOMAS



**Représentante d'un comité départemental \***  
Nathalie LAURENT



**Représentant équipe technique régionale**  
Joffrey TREGOAT



**Représentant club**  
Stéphane Chemin

## REPRÉSENTANTS • DTN



**Directeur Technique National**  
Frank BIGNET



**Référente régionale \*\***  
Myriam LEGRAS



**Référent régional \*\***  
Emmanuel BUCHOUD



**Référent régional \*\***  
Christophe CARAYON



**Référent régional \*\***  
Cédric GARREAU

# Besoin d'aide ?

**Vos comités sont à votre écoute** pour vous accompagner dans votre démarche DVT, n'hésitez pas à les solliciter : [oupratiquer.handisport.org](https://oupratiquer.handisport.org)



**Consultez notre Foire Aux Questions**  
[dvt.handisport.org](https://dvt.handisport.org)



**Écrivez-nous**  
[dvt@handisport.org](mailto:dvt@handisport.org)



**Suivi administratif**  
Justine WILLART  
[j.willart@handisport.org](mailto:j.willart@handisport.org)



**Suivi administratif**  
Jérémy VALLOMET  
[j.vallomet@handisport.org](mailto:j.vallomet@handisport.org)

